

Le micro-laboratoire

Opérationnel depuis 2014, le micro-laboratoire du Service Intercommunal d'Hygiène et de Santé de la CAVEM permet de réaliser des analyses rapides pour l'autosurveillance des eaux de mer et de déterminer la présence d'une éventuelle pollution d'un cours d'eau par des eaux usées.



Ce dispositif permet d'analyser les eaux de baignade et ainsi renforcer la surveillance réalisée par l'ARS en matière de contrôle sanitaire. Les analyses sont effectuées par les quatre inspecteurs en santé environnementale du SIHS.

7 000 euros d'investissement ont été nécessaires à sa mise en place ainsi que 7 000 euros de fonctionnement pour la première année.

Un outil réactif de contrôle sanitaire

- > Tendance lisible sous 5 heures à 6 heures
- > Résultats définitifs disponibles sous 24 heures

La rapidité des analyses permet aux mairies responsables de la qualité des eaux de baignade d'avoir un outil réactif pour la prise de décision quant à la fermeture ou la réouverture des plages.

Peu de collectivités voire aucune sont aujourd'hui pourvues d'un tel service.

En 2018, l'autosurveillance a représenté **188 analyses** pour les eaux de baignade de Saint-Raphaël et Fréjus. A la demande des communes, la surveillance s'est concentrée sur une période plus réduite allant de juillet à août, pour un

coût de **3233 €**.

Contrôle qualité de l'air

Le SIHS utilise également le micro-laboratoire pour surveiller la qualité de l'air dans les Etablissements Recevant du Public.



👁️ VOIR AUSSI

> Contrôle sanitaire des eaux de baignade

Communauté d'Agglomération Var-Estérel-Méditerranée

624, chemin Aurélien
(rond-point A.Karr)
CS 50133
83707 SAINT-RAPHAËL CEDEX

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Tél. : 04 94 19 31 00

Fax : 04 94 19 31 10

<http://www.cavem.fr/eaux-de-baignade/le-micro-laboratoire-781.html>